

DEPARTEMENT

DE LA

Charente-Inférieure

ARRONDISSEMENT

CANTON

OBJET :

NOMBRE

de Conseillers municipaux
ayant pris part au vote :

DATE

de l'affichage, à la porte
de la mairie, du compte
rendu de la séance :

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du

27 sept

193

L'an mil neuf cent, le du mois
le Conseil Municipal de s'est assemblée
au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M.

en session { ordinaire
extraordinaire d'après convocations faites le 193

Etaient présents : MM.

Absents : MM.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été,
conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à l'élec-
tion d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. ayant obtenu la majorité des suffrages, a été
désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

VU

La Rochelle, le 25 Novembre 1947.

Pour le Préfet et par Délégation

Signé : Illisible.

Fait et délibéré à _____

les jour, mois et an susdits.

Si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à la suite la désignation de leur vote. (Art. 51 de la loi du 5 avril 1884).

Ont signé au registre : MM. _____

Mentionner à la suite la cause qui les a empêché de signer (Art. 57 de la loi municipale).

N'ont pas signé : MM. _____

POUR COPIE CONFORME
ROYAN, le 27 Novembre 1947
Le Maire

Pour extrait conforme :

Le Maire,
Signé : CH. REGAZONI